

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

BOURGOGNE et FRANCHE-COMTE

Bulletins Techniques des Stations d'Avertissements Agricoles n°6 du 21/03/2001 - 2 pages

Grandes Cultures

Colza

Stades : de D1(boutons cachés par les feuilles terminales) à E (boutons séparés). Les premières fleurs sont visibles dans quelques situations de Saône et Loire, Franche-Comté et sud Côte d'Or.
Toutefois, les stades sont relativement hétérogènes dans les parcelles.

Ravageurs

Encore quelques captures de **charançon de la tige du colza** cette semaine dans le Sénonais, **le sud de** la Côte d'Or et en Haute-Saône.
Les captures de **méligèthes** se poursuivent en cuvette jaune et sont parfois importantes. Ces ravageurs sont maintenant présents sur boutons mais avec une intensité très variable. Dans les parcelles de notre réseau de référence, les comptages réalisés le 19 mars montrent que l'on se situe la plupart du temps en dessous des seuils d'intervention en Saône et Loire, Côte d'or et Franche-Comté (Cf. tableau ci-contre).
Par contre, certaines situations du nord de l'Yonne, où les populations les plus importantes sont observées, sont proches voire au-dessus du seuil d'intervention habituellement admis. La surveillance doit être maintenue ; des conditions météo plus ensoleillées pourraient amplifier le phénomène. Rappelons que dès le début floraison, le risque de dégâts liés aux méligèthes est minime, ces insectes allant de préférence se nourrir sur les fleurs et ne gardant le plus souvent qu'une activité de ponte sur les boutons.
Seuils d'intervention méligèthes:
- 1 méligèthe par plante au stade D1
- 2 à 3 méligèthes minimum par plante au stade D2 à E

Récapitulatif des infestations de méligèthes au 19/03/2001

	PARCELLE	Stade au 19/03/01	Cumul des captures au 19/03/01	Nombre méligèthes par plante au 19/03/01
21	Athie	D2	4	0
	Puits	D1	6	0
	Etalante	D2	1	0
	Prusly	D2	1	0
	Quemigny	D2	62	0,4
	Lux	D2	50	0,1
	Binges	D2	15	0,1
	Brazey	D2	90	0,1
	Franxault	D2	32	0
	Chaux	D2	86	0,2
	Comblanchien	E	168	0,2
	Quincey	D2	>300	0,2
	Meursanges	D2	52	0
71	St Loup de la Salle	D2	204	0,1
	Mâcon	D1	27	1
	Fontaines	D2	44	0,2
	Boyer	D2E	60	0,4
89	Bléneau	D2	0	0
	Venoy	D2	180	1
	Chevannes	D2	45	0,6
	Auxerre	D2E	22	0,15
	Chablis	D2	106	0,4
	St Martin/Oreuse	D1D2	95	0,12
	Pont/Yonne	E	428	6,3
	Courtoin	D2	150	1,96
	Pasilly	D1D2	3	0
	Noyers	D2	11	0
	Tronchoy	D2	65	0,7
	Civry/Serein	D2	145	0,1
	Pougny	D2	6	0,06
	Suilly la Tour	D2E	7	0
58	Narcy	D2	252	-
	Raveau	D2	0	0,1
25	Routelle	E	54	2,3
39	Annoire	D2E	2	0,3
	Authume	D2E	11	0,1
	St Aubin 1	D2E	53	0,1
	St Aubin 2	D2E	16	0,2
	Vaudrey	D2E	102	0,04
70	Bard les Pesmes	D2E	0	
	Cugney	D2E	87	0,2
	Pesmes 1	E	3	
	Pesmes 2	E	4	
	Valay	E	3	0,3
	Oiselay	D2E	31	
	Charcenne	E		2
	Vrégille	D2E	25	2,5

Colza
Mélitgèthes : quelques situations à traiter.
Maintenir la surveillance.

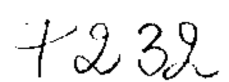
Blé
Piétin-verse : protection dès que possible.

Service Régional de la Protection des Végétaux
ZI Nord - BP 177
21205 BEAUNE Cedex
Tél : 03.80.26.35.45
Fax : 03.80.22.63.85

Service Régional de la Protection des Végétaux
Immeuble Orion
191, Rue de Belfort
25043 BESANCON Cedex
Tél : 03.81.47.75.70
Fax : 03.81.47.75.79

Imprimé à la station D'Avertissements Agricoles de Bourgogne
Directeur gérant : JC RICHARD
Publication périodique
C.P.P.A.P n°1700 AD
ISSN n°0758-2374

Tarif Courrier et Fax : 380 F.



▪*L'intervention insecticide visant les méligèthes ne doit en aucun cas être systématique, la plupart des situations ne la justifiant pas pour l'instant. Elle ne doit pas non plus être trop précoce au risque d'une réinfestation. Surveiller les stades et les populations sur plantes :*

Si le seuil d'intervention n'est pas atteint alors que la parcelle présente ses premières fleurs, aucun traitement n'est à envisager.

➢*Dans les parcelles aux stades D1 à D2, maintenir une bonne surveillance.*

➢*Dans les parcelles où le seuil est atteint (sénonais notamment), un traitement, qui visera également les charançons de la tige, est à envisager ; intervenir de préférence avec une pyréthrinoïde en soignant l'application (mouillage suffisant). Eviter l'usage de parathion pour des raisons déjà souvent évoquées : toxicité vis-à-vis de l'applicateur, de la faune auxiliaire et des abeilles. Le parathion est à proscrire dès l'apparition des toutes premières fleurs dans la parcelle ou dans les parcelles voisines, mais aussi en présence de sanves en fleurs ce qui est fréquent cette année.*

Maladies

A la faveur des pluies importantes depuis fin janvier et des températures relativement douces, des symptômes de **botrytis** et **oïdium** sont ponctuellement observés sur feuilles basses.

Dans le nord de l'Yonne, la **cylindrosporiose** (taches allongées beige à brun clair sur tige et parfois symptômes sur feuilles hautes) est notée dans certaines parcelles sur variétés Zénith, Pollen, Madrigal. Ces dernières années, cette maladie plutôt discrète était bien maîtrisée par l'aspect variétal ; sa progression est à surveiller dans les parcelles touchées.

▪*Très ponctuellement, dans certaines situations de l'Yonne en présence d'une forte progression de la maladie, une intervention fongicide peut être envisagée avant la floraison. Dans ce cas, choisir un produit à base de triazole et éviter l'utilisation du carbendazime dans le contexte du développement de la résistance du sclérotinia dans la région.*

Blé

Stades : épi 1 cm à 1er nœud.

Piétin-verse

Les observations réalisées cette semaine confirment le risque piétin annoncé pour toutes les parcelles situées sur des limons battants et ce quelle que soit la date de semis. En revanche, pour les blés semés sur des terrains argileux (argiles de plaine ou de vallée, terres noires du Jura, ...), la prospection réalisée montre la présence d'un risque plus marqué pour des blés conduits sur un précédent paille.

Cependant, la décision de traiter doit au préalable être confirmée, en particulier pour les levées postérieures au 15 novembre, par une notation en parcelle (traitement si 15% à 20% des pieds présentent des symptômes).

▪*Si cela n'est déjà fait, toutes les parcelles présentant un risque doivent être traitées le plus rapidement possible, quel que soit le produit utilisé. Le risque d'une moindre efficacité est réel au delà du stade 1er noeud, plus particulièrement avec le prochloraze. Lorsque le traitement n'aura pas été possible avant le dépassement du stade 1 noeud, préférer une protection à base de cyprodinil.*

Maladies du feuillage

La **septoriose** évolue peu. Elle reste essentiellement observée sur F4 et F3 visibles. Les contaminations enregistrées depuis le début du mois de mars par le modèle PRESEPT sont toujours en cours d'incubation.

On ne note pas d'évolution de l'**oïdium** dans l'ensemble. Quelques symptômes sont parfois notés sur variétés sensibles (Aztec, Orventis, Sidéral...), en particulier dans l'Yonne.

▪*Le modèle Présept maintient en tous secteurs un niveau de risque élevé pour la période. Les observations au champ situent la maladie visible sur les niveaux définitifs F6 et F7. La météorologie à venir conserve donc un rôle déterminant pour la progression de la maladie. On peut cependant considérer comme possible la nécessité d'une protection septoriose précoce (à partir de 2 noeuds).*

La protection septoriose reste actuellement prématurée, attendre nos prochains bulletins.

Orge d'hiver

Stades : Epi de 3 cm à 1 nœud pour les plus avancées.

Maladies

On note la présence de **rouille** et une évolution de l'**helminthosporiose**. La **rhynchosporiose** marque parfois aussi une progression notamment sur plateaux.

▪*Compte tenu de la présence de ces diverses maladies, il sera préférable de mettre en oeuvre un produit complet dès le premier traitement (éviter les produits à base triazole ou prochloraze).*

Toute intervention reste prématurée ; attendre notre prochain bulletin.

Orge de printemps

Stade : 1 feuille dans de nombreuses parcelles, 2ème feuille pointante pour les situations les plus avancées.

